

Règlement sur l'armement de l'Infanterie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement sur l'armement de l'Infanterie : Approuvé le 1^o juillet 1964 sous le n° 9484/DTAI/INF/TT . Troisième partie . Titre II, Les armes individuelles, Pistolet mitrailleur de 9 m/m, modèle 1949

Mention d'édition : Ed. 1964

Adresse bibliographique : [S. l.] : A.I.A., 1965

Description matérielle : 1 vol. (32 p.) : ill. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Armes individuelles.]
[Pistolet mitrailleur de 9 m/m, modèle 1949.]

Note sur la provenance : Division des archives intermédiaire la Gendarmerie - Le Blanc. Don. 2018

Sujet(s) : INF 401/3
Infanterie, armement, P. M. MAT 49